

BAC PROFESSIONNEL TECHNICIEN-CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE

Informations pratiques

UFA Lycée agricole Le Buat

21, rue du Buat
78580 Maule

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter :

maule@cneap.fr
01 30 90 82 10

Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez, notre référent handicap : contact@cerfal.fr

Tarifs

Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat).

L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

Objectifs de la formation

Acquérir les techniques de vente et connaître et les circuits de distribution en animalerie.

Développer le sens des relations.
S'adapter aux différentes situations du secteur commercial.

Caractéristiques de la formation

Enseignements professionnels :

Connaissances de l'animal.

Techniques de vente.

Marketing et merchandising.

Gestion commerciale.

Zootéchnie.

Cadre réglementaire.

Préparation aux certificats de capacité de vente d'animaux d'espèces domestiques (BEPA) et non domestiques (épreuves E5 et E7 du Bac Pro).

Enseignements généraux :

Anglais, Éducation socio-culturelle, Français, Histoire-géographie, économie, Mathématiques, Sciences physiques, Chimie, Biologie, Éducation physique et sportive.

Méthodes mobilisées

Cours en présentiel.

Animalerie de 200 m², deux volières, salle de vente, salle informatique, laboratoire de physique-chimie, gymnase, terrains de sport, parcours sportif.

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation (50%) et épreuves ponctuelles terminales (50%).

Métiers et lieux d'activités

Débouchés professionnels :

Vendeurs en animalerie, chef de rayon.

Secteurs d'activités :

Animalerie, animalerie spécialisée.

Conditions d'admission

Être âgé de 16 à 30 ans.

Accès à la 2nde professionnelle après une 3^{ème}.

Accès direct à la 1^{ère} professionnelle après une 2nde, un BEP, un CAP ou une 1^{ère}.

Satisfaire à l'entretien de motivation et à l'examen du dossier.

Rentrée

Fin août pour les 2ndes et début septembre pour les 1^{ères}.

Durée

Contrat d'apprentissage de **2 ou 3 ans**.

Rythme de l'alternance

20 semaines en école / 27 semaines en entreprise (pour chaque année de formation).

1 semaine en formation / 1 semaine en entreprise.

Suite de parcours post diplôme

BTSA TC AEC, BTS Gestion et production de la nature, Assistant vétérinaire, BTS MCO, BTS NDRC.

Taux de réussite

100% en 2019.